

TEXTE CHARTE A INCLURE DANS LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES DE CONTRÔLES EXTERIEUR

Version 3 : Août 2016

Auteur : Laetitia CANTAREL, Chloé MIGAYRON (chargées de mission de la Charte)

TEXTE CHARTE A INCLURE DANS LE DCE ENTREPRISE DE CONTRÔLES EXTERIEURS

La **Charte Qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement du Languedoc-Roussillon** est née d'une réflexion commune sur l'amélioration des méthodes de travail à adopter par les acteurs de l'assainissement et vise un objectif de réseaux fiables et pérennes. La Charte Qualité est un "guide de bonnes pratiques" à l'usage de tous, permettant d'améliorer la qualité des réseaux, d'allonger leur durée de vie, d'optimiser les investissements des collectivités et de préserver l'environnement.

Ainsi, pour les réseaux d'assainissement, l'entreprise de contrôles extérieurs, indépendante de l'entreprise qui réalise les travaux et accréditée COFRAC, s'engage à :

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| Phase de Consultation | } | <ul style="list-style-type: none">- Rédiger une offre accompagnée d'un mémoire technique adapté au chantier, en tenant compte des modalités d'intervention fixées dans le DCE |
| Phase de préparation du chantier | } | <ul style="list-style-type: none">- Organiser la mise en place du planning de son intervention, en cohérence avec le déroulement du chantier- Participer aux réunions- Rédiger son PPSPS, simplifié ou non, et le transmet au Coordonnateur SPS |
| Opérations de réception | } | <ul style="list-style-type: none">- Vérifier la conformité de l'ouvrage aux exigences spécifiées dans le marché travaux et rend ses conclusions au Maître d'œuvre.- Présenter les anomalies au Maître d'œuvre et Maître d'ouvrage- Respecter les délais de rendu des rapports.- Participer à la réunion de bilan Charte qualité du chantier |

Plus d'informations sur <http://www.chartes-qualite-lr.org/>